La **rentrée** est fixée au **lundi 02 septembre 2024**. Les parents qui le souhaitent/peuvent pourront rester en classe **le temps nécessaire** afin de sécuriser leur enfant.

En ce qui concerne **les horaires d'école**, ils sont pour l'instant : 8h45/11h45 et 13h45/16h45. Ils devraient être pour la rentrée scolaire 2024/2025 les suivants : **8h30/11h30 et 13h30/16h30**. La commission statuant sur les horaires aura lieu **mi-juillet.** Je vous conseille de regarder sur **le site du RPI** qui communiquera sur les horaires.

Voici la liste de matériel qui sera utile dès les premiers jours.

- une paire de chaussons de gymnastique au nom de votre enfant ;
- une boîte de mouchoir (une par trimestre);
- une pochette en plastique à rabats avec une anse ;
- des affaires de rechange adaptées à la saison au nom de l'enfant dans un sac à dos et une casquette. Ces affaires resteront à l'école ;
- une couverture pour la sieste qui sera rendue chaque fin de période (le doudou et la sucette sont autorisés pour les enfants qui en ont besoin);
- fournir à votre enfant un goûter, si nécessaire, pour le matin dans une boîte isotherme (votre enfant aura la possibilité de déjeuner en classe, dès son arrivée). Il est important de privilégier les compotes, yaourts, fromage... La boisson (eau) sera fournie. Je vous invite à consulter la circulaire n°2003-210 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 relative à la collation matinale à l'école, en particulier le paragraphe 2.1 qui précise les horaires et la composition de la collation.

Merci de mettre le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Un **service péri-scolaire** et **une cantine** sont à votre disposition. Vous pouvez vous renseigner auprès du syndicat scolaire, situé à la mairie de Loisy ou sur **le site du RPI.** N'oublier pas d'inscrire votre enfant au service de **transport scolaire** rapidement si, il est amené à prendre l'autobus.

Une **réunion d'informations** aura lieu les premiers jours d'école pour vous donner de plus amples informations.

Bonnes vacances à tous!

**Mme MALARD Annick**